



Discussions économiques avec l'Inde: cinq raisons de les considérer comme constructives

Après des années d'immobilisme, les négociations sur un accord de libre-échange avec l'Inde se débloquent-elles enfin? La 17^e réunion de la commission économique mixte Suisse-Inde qui a eu lieu cette semaine était placée sous le signe d'un accord de libre-échange. Néanmoins, une reprise des négociations n'est pas pour demain. La question de la protection des investissements doit également être abordée.

La 17^e réunion de la commission économique mixte avec l'Inde a eu lieu hier sous la conduite de l'ambassadeur Erwin Bollinger, du Secrétariat d'État à l'économie (Seco). La délégation de New Dehli était menée par Mme Nidhi Mani Tripathi, Joint Secretary du ministère du Commerce. Les discussions peuvent être considérés comme constructives pour cinq raisons.

1. Du côté indien, l'importance de la protection de la propriété intellectuelle a été soulignée à plusieurs reprises et des questions relatives au droit des brevets, à la contrefaçon de produits ainsi qu'aux violations du droit des marques ont été soulevées. Il n'en a pas toujours été ainsi.
2. En Inde, les entreprises suisses sont considérées comme des investisseurs directs importants. Quelque 250 entreprises helvétiques sont implantées en Inde et environ 120 firmes indiennes investissent en Suisse. Les deux parties ont donc tout intérêt à conclure un accord bilatéral de protection des investissements.

3. Le gouvernement indien souhaite renforcer son propre site de production. Le maître-mot est «make in India». Toutefois, la croissance économique relativement faible, qui ne dépasse pas 5% actuellement, pointe dans une autre direction. L'Inde a donc tout intérêt à améliorer la compétitivité de son industrie, ce qui requiert de toute urgence une ouverture des marchés.
4. Le pays a prévu d'investir 1400 milliards de dollars dans ses infrastructures au cours des années à venir. Lors de la réunion, les entreprises suisses ont été invitées à investir dans ce secteur. Les chemins de fer, l'énergie, les aéroports ou le développement urbain ont été explicitement cités.
5. Le ton positif tient également à la cheffe de la délégation indienne, Mme Nidhi Mani Tripathi, qui non seulement conduit les négociations sur un accord de libre-échange avec la Suisse, mais est responsable pour l'ensemble de l'Europe. Elle est donc l'un des principaux décideurs au sein du ministère indien du Commerce. Cette négociatrice expérimentée s'est montrée très intéressée par un développement des relations économiques bilatérales.

DES DÉFIS SUBSISTENT MALGRÉ LES DISCUSSIONS FRUCTUEUSES

Cette réunion constructive peut donc être considérée comme positive. Reste à savoir si cela aura aussi un impact positif sur les négociations ultérieures. En effet, il ne sera pas facile de négocier des avancées sur des questions sensibles telles que la propriété intellectuelle, l'accès des spécialistes informatiques indiens ou le règlement des différends internationaux en cas d'expropriation d'investisseurs.